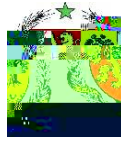


REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MISSION PERMANENTE AUPRES

AMBASSADE EN SUISSE



DIXIEME CONFERENCE

NAIROBI, KENYA

15-18 Décembre 2015

**DECLARATION DE MONSIEUR ALIOUNE SARR
MINISTRE DU COMMERCE, DU SECTEUR INFORMEL, DE LA
CONSOMMATION, DE LA PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX ET
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Vérifier au prononcé

**Madame la Présidente,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs.**

Je voudrais marquer notre fierté , ici à Nairobi,
la dixième conférence ministérielle
Commerce et exprimer notre profonde gratitude au gouvernement et au
Peuple du Kenya, pour la parfaite organisation de cette rencontre et
l'hospitalité, une vertu bien africaine, qui nous a été réservée, ma
délégation et moi-même.

Je souhaite, en outre, féliciter particulièrement le Directeur général,
Monsieur Roberto Azevedo et son équipe, pour les efforts soutenus,
déployés en vue du succès de cette conférence.

Je salue

On ne dira jamais assez combien il est indispensable que ce cycle de négociations initié en 2001 soit mené à terme, pour parvenir à une réforme en profondeur du système commercial multilatéral.

Le moment nous est donc offerte, ici, en ce moment crucial dans la vie de notre organisation, de prendre la pleine mesure des obstacles qui se dressent sur notre chemin afin de réorienter de manière appropriée nos

sur la sécurité et la prévisibilité, grâce à des règles acceptées par tous.

En ce qui concerne vre de **des Echanges**, je voudrais préciser que le Sénégal avait déjà réalisé

t au

partages de bonnes pratiques douanières avec de nombreux pays en Afrique.

Le Sénégal a déjà notifié les dispositions de la catégorie A et identifié celles des catégories B et C.

Mais en nous engageant dans le processus de ratification qui ne saurait tarder, nous voulons rappeler à nos partenaires les engagements pris optimale de cet accord.

Je vous remercie de votre attention.